

PARIS, MANGON et Cie (1902),
puis CANQUE ET LACOUR (1919) et
C^{IE} DE COMMERCE ET D'AGRICULTURE (1926),
Saïgon

Stanislas *Émile* PARIS, fondateur

Né à Fontvannes (Aube), le 7 octobre 1861.
Fils de Stanislas Paris et de Victorine Leclerc.
Marié à Paris XVI^e, le 27 novembre 1891, avec Marie Marthe Françoise Huguin (1869-1917).

Diplôme : brevet de Cluny.
Censeur à l'École supérieure de commerce de Lyon (oct. 1888-mai 1893)
Sous-directeur (mai 1893-fév. 1898), puis directeur (oct. 1898-avril 1905)
de l'École des Hautes Études commerciales (HEC), Paris.
Directeur de l'École supérieure de commerce et d'industrie de Paris (avril 1905-déc. 1909).
Organisateur du premier cours de publicité (juin 1908).
Inspecteur général de 1^{re} classe de l'enseignement technique (1^{er} janvier 1910).
Nombreux articles et conférences.

Auteur de : *Pour devenir commerçant* (Armand Colin, juin 1918)
Chevalier du mérite agricole (1898).
Officier de l'instruction publique (1899).
Chevalier (14 août 1900), puis officier (20 juillet 1920) de la Légion d'honneur.
Décédé à Paris V^e, le 21 juin 1929.

Simon Marie Joseph *Paul* MANGON, associé (août 1902)

Né à Isles-sur-Suippes (Marne), le 25 mars 1873.

Fils de Simon Marie Mangon, fabricant de tissus, et de Rosalie Laurent.

Diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris (*JORF*, 27 août 1897).

Signalé à Saïgon dès le 30 janvier 1899.

Décédé.

6 octobre

(*Les Archives commerciales de la France*, 9 octobre 1901)

Paris. — Formation. — Société en nom collectif PARIS et ALEXANDRE, commission, exportation, importation, 3, Tardieu. — 15 ans. — 300.000 fr. — 12 avril 1901. — *Gazette des Tribunaux*.

15 novembre

(*Les Archives commerciales de la France*, 19 novembre 1902, p. 1478)

Paris. — Modifications. — Société PARIS et ALEXANDRE, commission, exportation, importation, 90, Maubeuge. — Adjonction de M. Mangon comme associé en nom collectif dans la société dont la raison devient PARIS, MANGON et ALEXANDRE. — Création d'une succursale à Saïgon (Cochinchine). — Capital porté de 300.000 fr. à 400.000 fr. — 20 août 1902. — *Gazette des Tribunaux*.

(*Annuaire illustré de la Cochinchine*, 1905, p. 489)

Paris, Mangon et Alexandre, quai Francis-Garnier. — Importation de tous les articles. Exportation.

Siège social : 90, rue de Maubeuge, Paris.

Correspondant à Hanoi : P. de Labraudière.

Spécialités : Importation de tous articles de mercerie, papeterie, bibeloterie, articles de Paris, parfumerie.

Adresses télégraphiques : Pariandre-Paris, Mangon-Saïgon

Téléphone, Paris 424-11.

Code télégraphique A 1.

(*Les Archives commerciales de la France*, 14 janvier 1905)

Paris. — Modification. — Société PARIS, MANGON et ALEXANDRE, commission et importation, 90, Maubeuge. — Retrait de M. Alexandre. M. Guegan reprend à titre de commandite simple, sa part dans ladite Société dont la raison dévient PARIS, MANGON et Cie. — 20 déc. 1904. — *Gazette des Tribunaux*.

Répertoire des entreprises coloniales, 1910 :
Paris, Mangon et Cie,
90, rue de Maubeuge. Paris
Téléph. : 424-11. — Adr. T. : APREVAL-PARIS. — Codes : A. B. C. 4^e et 5^e édit.
Capital. — 400.000 fr.
Objet. — Commerce d'export. et d'import. en Indochine. — Représentation.
Exp. — Articles de Paris, mercerie, quincaillerie, alimentation, bonneterie, tissus, droguerie.
Imp. — Peaux, cornes, cire, rotin.
Comptoirs. — À Saïgon, 13 et 16, quai Francis-Garnier.
Paiements. — Dernier jour du mois.

Publicité
(*L'Indochine libérale*, 13 février 1911)

VOULEZ-VOUS PRESERVER DES RISQUES DU FEU

Vos Maisons, Appartements, Bureaux, Magasins, Entrepôts,
Garages, Automobiles, etc, etc. ?

*Si oui munissez-vous des très pratiques APPAREILS EXTINCTEURS EXCELSIOR
système breveté F. Carré, de Paris.*

Les appareils fonctionnent immédiatement et éteignent en quelques instants tous les incendies
d'incendie, fussent-ils même de matières inflammables telles que :

PÉTROLE, ESSENCE, COALTAR, ALCOOL, etc...

En avoir toujours de prêts sous la main, c'est supprimer chez soi tous dangers d'incendie

**DÉPOTS POUR TOUTE LA COCHINCHINE CHEZ
PARIS-MANGON, 15 ET 16, QUAI FRANCIS-GARNIER, SAIGON**

Attestations nombreuses — Démonstration sur demande

F O URNITURE GÉNÉRALE DE MATÉRIEL D'INCENDIE ET APPAREIL DE SAUVETAGE

VOULEZ-VOUS PRÉSERVER DES RISQUES DE FEU
vos maisons, appartements, bureaux, magasins, entrepôts, garages, automobiles,
etc, etc. ?

Si oui, munissez-vous des très pratiques APPAREILS EXTINCTEURS EXCELSIOR
système breveté F. Carré, de Paris.

Les appareils fonctionnent immédiatement et éteignent en quelques instants tous
commencements d'incendie, fussent-ils même de matières inflammables telles que :
PÉTROLE, ESSENCE, COALTAR, ALCOOL, etc.

En avoir toujours de prêts sous la main, c'est supprimer chez soi tous dangers
d'incendie

DÉPÔTS POUR TOUTE LA COCHINCHINE CHEZ
PARIS-MANGON, 15 ET 16, QUAI FRANCIS-GARNIER, Saïgon
Attestations nombreuses — Démonstration sur demande
FOURNITURE GÉNÉRALE DE MATÉRIEL D'INCENDIE ET APPAREIL DE SAUVETAGE

Liste les électeurs consulaires de la Cochinchine

POUR L'ANNÉE 1912

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1912, p. 639-641)

ÉLECTEURS CONSULAIRES EUROPÉENS

A

147 Paris Mangon (Lacour, fondé de pouvoirs), marchand demi-gros, Saïgon.

Annuaire élèves Écoles supérieures de commerce (1913)

Mangon (Paul), de la Maison Paris, Mangon et Cie, exportateurs, 90, rue de
Maubeuge, Paris ; act. 15 et 16, quai Francis-Garnier, Saïgon (Cochinchine). P.¹ 1897

Paris (Émile), A. palmés académiques ; Maison Paris, Mangon et Cie, exportateurs,
90, rue de Maubeuge, Paris. T. 424.11. I. C. ² 1888.

Rebstock (Robert), sténodactylographe, maison Paris, Mangon et Cie, exportateurs,
90, rue de Maubeuge, Paris ; dom. 43, rue Schnappe, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.).
I. C. 1907.

Commissionnaires en tous articles français ou étrangers : meubles, bronzes,
automobiles, cycles et accessoires, orfèvrerie, bijoux, lingerie, vêtements, fourrures,
appareils et fournitures photographiques, instruments de musique, librairie, instruments
de précision, optique, etc., etc. Prix de fabrique à tous les membres de l'Union.

PARIS, MANGON

Négociants

15, quai Francis-Garnier

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 684)

Mangon, en congé
J. DANÈS, procuration.

¹ École supérieure de commerce de Paris.

² Institut commercial de Paris.

PARIS, MANGON
Négociants
15, quai Francis-Garnier
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 640)

Pâris, Mangon (Lacour, fondé de pouvoirs)

PARIS, MANGON
Négociants
15, quai Francis-Garnier
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 144)

MM. MANGON (en congé) ;
TOURNIAIRE, fondé de pouvoirs :
J. DANÈS (en congé).

PARIS, MANGON
Négociants
15, quai Francis-Garnier
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1916, p. 119)

MM. MANGON (en congé) ;
TOURNIAIRE, fondé de pouvoirs :
J. DANÈS (en congé).

ACHETEURS
POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER
(*Le Courier*, 9 novembre 1916)

MM. Pâris, Mangon et Cie, 90, rue Maubeuge, Paris, sont acheteurs de chaînes de montres bon marché en nickelé ou imitation doublé.

CANQUE ET LACOUR (1919)

François CANQUE (1874-1934)

Créateur de la plantation d'hévéas de Chanh-Luu (1916).
Voir [encadré](#).

Charles LACOUR

Ancien fondé de pouvoir de Paris et Mangon.
Créateur de la plantation d'hévéas de [Chanh-phu-hoa](#)

Étude de M^e BAUGÉ, notaire à Saïgon, rue Lagrandière, n° 40

Formation de société
(*Les Affiches saïgonnaises*, 16 mai 1919)

Aux termes d'un acte reçu par M^e Baugé, notaire à Saïgon, le premier mai 1919.
Monsieur François Canque, industriel et négociant, demeurant à Saïgon ;
Et monsieur Émile Édouard [Edmond] Charles Lacour, négociant, demeurant à Saïgon,

Ont formé entre eux :

Une société en nom collectif ayant pour objet :

L'exploitation du fonds de commerce de gros, demi-gros et détail, sis à Saïgon, quai Francis-Garnier, n° 15 et 16 et connu sous la dénomination de « Paris, Mangon et Cie », ayant pour objet l'importation de tous produits en Indochine.

Et toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

La Société aura une durée de huit années, ayant commencé à courir par effet rétroactif à compter du premier avril 1919, renouvelable pour la même durée par toute reconduction du gré des parties ou pour toute autre durée au gré des parties après préavis de six mois.

Le siège de la Société est à Saïgon, quai Francis-Garnier, numéros 15 et 16, jusqu'au 30 juin 1919 et il sera transféré à partir de cette date rue Catinat, numéros 13 et 15.

La raison et la signature sociales sont « Ancienne maison Paris, Mangon et Cie, Canque, Lacour, successeurs ».

Les affaires et intérêts de la Société sont gérés et administrés par les deux associés avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet.

.....

Les associés ont apporté à la société, savoir :

Monsieur Canque, la somme de 55.000 fr. 00 en espèces, ci 55.000 fr. 00
Et Monsieur Lacour, la somme de 45.000 fr. 00 en espèces, ci 45 000 fr. 00
Total du fonds social : Cent mille francs 100 000 fr. 00

.....
[Dispositions usuelles en cas de perte du quart du capital, de décès, etc.]

Pour mention,
Signé : L. BAUGÉ.

Publicités
(*Saigon Sportif*, 4 mai 1919-26 février 1921)



Ancienne Maison Paris, Mangon & Cie
Canque et Lacour, Succes
15-16, quai Francis-Garnier, Saïgon
Commission — Importation

SPÉCIALITÉS DE CUIRS ET PEAUX
Fournitures pour cordonnerie et sellerie

Artifices et articles d'illumination

CHAPELLERIE - PARFUMERIE

Liqueurs de la Grande Chartreuse
JAUNE ET VERTE

Dentifrices des Bénédictins de Soulas

HUILE D'OLIVE VIERGE ARLAUD

APPAREILS EXTINCTEURS D'INCENDIE

« Excelsior »

Système Carré de Paris

Savon blanc et brun
qualité extra et ordinaire

PEINTURES - CORDAGES

Huiles de graissage pour machines
MOTEURS ET AUTOS

ASIE

INDOCHINE

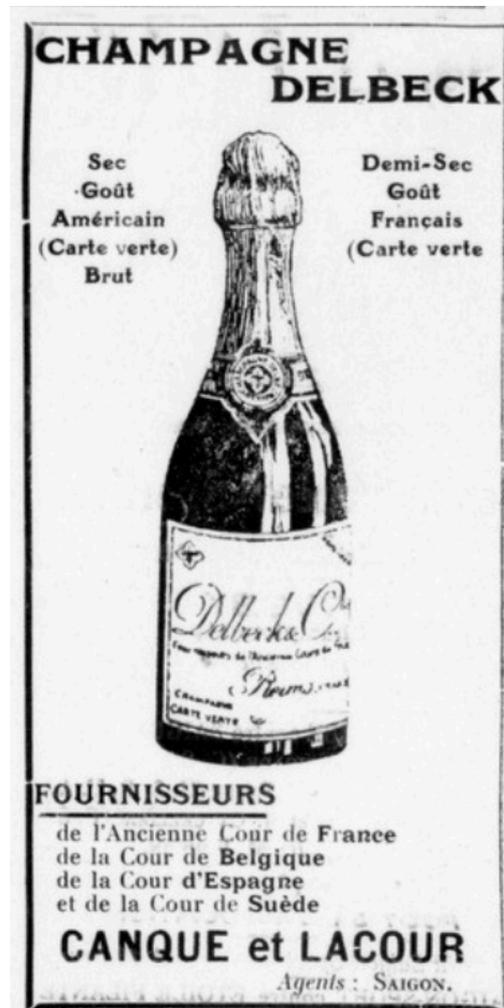
(*Le Petit Marseillais*, 24 octobre 1923, p. 4)

(*Le Monde colonial illustré*, décembre 1923, p. 53)

LA culture des cocotiers en Cochinchine paraît avoir sensiblement progressé depuis l'année dernière. Cependant, malgré les cours avantageux, l'indigène hésite encore à entreprendre sur une grande échelle cette culture de longue haleine, à cause des dégâts causés par les insectes et les rats palmistes. Néanmoins, les exportations de coprah sont en progression constante, bien qu'une grande partie de la production soit consommée sur place ou traitée dans les usines modernes de Saïgon-Cholon (Huilerie des Truong-van-Ben ; Savonnerie Canque et Lacour, etc.).

Les exportations de coprah ont été en 1922 de 6.236.269 kilos, presque tous à destination de la France.

Publicités
Champagne Delbeck
(*Saigon Sportif*, 14 août 1925-25 février 1927)



Canque et Lacour, agents, Saïgon

AEC 1926 :

COCHINCHINE

I. — COMMERÇANTS

Saïgon.

Canque et Lacour, 21, rue Catinat. — Vins et spirit., alimentation.

II. — INDUSTRIELS

[436]

Saïgon.

Canque. — Usine à savon à Khanh-hoi.

COMPAGNIE DE COMMERCE ET D'AGRICULTURE (1926)

Cercle sportif saïgonnais

Séance du Comité du 14 septembre 1926
(*Saïgon sportif*, 17 septembre 1926)

Gysin, Adolphe ³, président de la Cie de commerce et d'agriculture, présenté par MM. Breton et Porte.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du comité du 5 septembre 1927
(*Saïgon sportif*, 9 septembre 1927)

Admission

Cottavoz Lucien, administrateur de la Cie de commerce et d'agriculture, présenté par MM. Terrien et Del Pietro.

Admissions

À titre de membres actifs :

Notre carnet financier

Industrie, Commerce, Agriculture

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1928, p. 127)

Les actionnaires de la Compagnie de Commerce et d'Agriculture (Anc. Canque et Lacour) au capital de 200.000 piastres ont refusé d'approuver les comptes de l'exercice 1927 qui se soldent par une perte importante due, paraît-il, à une gestion insuffisante.

Le quitus a été refusé au conseil d'administration en exercice et un expert a été nommé pour examiner les livres. Depuis, l'affaire a été mise en liquidation judiciaire.

Échos et potins

(*Le Merle mandarin*, 9 mars 1928, p. 16)

Dal-Pietro [Del Pietro] voudrait-il nous dire ce qu'il compte faire du magasin monté tout spécialement pour les tissus A. G. B. ?

Encore une drôle d'histoire ! Affaire morte sans avoir vécu !

³ Adolphe Gysin : associé avant la Grande Guerre de la maison Gysin frères (exportation au Japon), il monte, dans les années 1924-1928, une demi-douzaine de sociétés éphémères à Saïgon. Voir [encadré](#).

GRAND CONCOURS
DU
MERLE MANDARIN

Quelle est la plus belle fripouille de l'Indochine ?

17^e NOM : DAL PIÉTRO ⁴
(*Le Merle mandarin*, 18 mars 1928)

Administrateur de la Compagnie de Commerce et d'Agriculture
ÉLÈVE DE « GYSIN »

Ne pas confondre Cie de Commerce et d'Agriculture
avec la Cie de Commerce et de Navigation

Échos et potins
Une histoire rocambolesque
(*Le Merle mandarin*, 29 juin 1928, p. 13)

Le 28 février 1928, la Société [Compagnie] de commerce et d'agriculture déposait une plainte entre les mains de M. le procureur de la République contre « Adolphe Gysin⁵ ».

Il y a donc quatre mois de cela.

Nous nous excusons de demander au chef de la Justice en Cochinchine la suite donnée par le Parquet à cette affaire.

Nous allons la résumer brièvement : « Gysin », propriétaire d'une huilerie et savonnerie à Khanh-Hoi, a vendu à la Société de commerce et d'agriculture, des marchandises évaluées à 30.522 francs 56.

Après vérification et paiement, ces marchandises furent enfermées dans un local spécial ; mais un beau matin, on ne les retrouva plus, elles avaient disparu.

Ou étaient-elles passées ? ? ?

C'était pour « Gysin un jeu d'enfant ; il avait tranquillement fait prendre un nantissement sur ces marchandises (qui ne lui appartenaient plus) par la Banque de l'Indochine, et la Banque les avaient entreposées dans ses propres magasins.

Voudrait-on étouffer c' te histoire ? Épurons ! Épurons !

Échos et potins
(*Le Merle mandarin*, 9 mars 1928, p. 16)

Dal-Pietro [Del Pietro] voudrait-il nous dire ce qu'il compte faire du magasin monté tout spécialement pour les tissus A. G. B. ?

Encore une drôle d'histoire ! Affaire morte sans avoir vécu !

⁴ Victor Del Pietro (et non : *Dal Pietro*)(1888-1979) : bombardier dans l'aviation en 1917-1918, puis agent de la CCNEO à Saigon. Il paraît avoir été une victime plutôt qu'un complice de Gysin.

⁵ Adolphe Gysin : ancien associé de Guysin frères (1909-1911) : exportation au Japon.

Échos et potins
(*Le Merle mandarin*, 17 août 1928, p. 17)

Par le « Compiègne » est rentré en France M. Dal-Piétro [DEL PIETRO], passager de 4^e classe réquisitionnaire. — Ah ça ! Est-ce-que le pays se débarrasserait petit à petit de ses crapules ?

À qui le tour ?

(*Paris-Soir*, 25-26 septembre 1928)

Français, célibataire, 30 ans, croix de Guerre, 7 ans d'Indochine, connaissant parfaitement tout : import, apport, assurances, parlant anglais et malais, cherche situation Paris, aide-acheteur ou secrétaire. Écrire del Pietro, 18, cours Vitton, Lyon.

Cochinchine

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 19 avril 1929)

M. Vrinat ⁶ sera mis en liberté provisoire sous caution. — Nous avons annoncé que M. Vrinat, administrateur délégué de la Compagnie de Commerce et d'Agriculture, débiteur d'une somme de 5.000 piastres vis à vis de celle-ci, avait été incarcéré le vendredi 5 avril.

Nous apprenons que le juge d'instruction consent aujourd'hui à délivrer à M. Vrinat un sauf conduit, mais sous caution de 2.500 piastres.

⁶ Georges Yvon [Vrinat](#) (1899-1985) : gendre d'Adolphe Gysin, agent général d'assurances à Saïgon.